



UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Le 21 octobre 2003

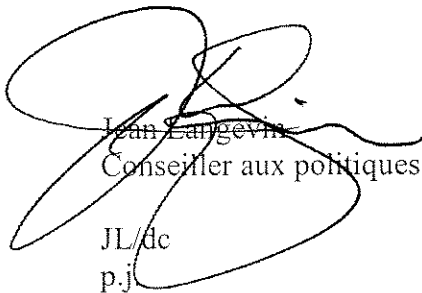
Régie de l'énergie du Québec
Service du greffe
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3510-2003 – État de compte et frais de l'intervenant

Madame (ou Monsieur),

Par la présente, pour faire suite à la décision D-2003-180 de la Régie, nous vous transmettons l'état de compte des frais de l'intervenant pour l'UMQ dans la cause R-3510-2003.

Espérant le tout à votre satisfaction, agréez, Madame (ou Monsieur), l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean Langévin
Conseiller aux politiques
JL/dc
p.j